

# CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2026

## PROCES VERBAL

**PRÉSENTS** : Laurent HARMEL, Dominique BEY, Damien ABAD, Corinne REGLAIN, Assad AKHLAFA, Anne BURGAUD MOREL, Khalil KANDARA, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Caroline MATHON, Amaury VEILLE, Béatrice PERRIN, Freddy NIVEL, Sabrina LATRECHE, Sefa KOCABAS, Emine CETIN BEDIR, Najim JEBARI, Christine PIQUET, Antoine LUCAS, Laurence PIQUET, Denis PONCET, Catherine FOURMOND, Omrane FELIGHA, Marie-Laure LESCUYER, Frédéric BERNARD, Yamina GRANDCLEMENT, Laurent CHERIGIE, Julien MARTINEZ, Ebru CIVIL-BASPINAR, Marie-Julie JACQUET-LEVAL, Isabelle ROY DE MONNERON, GÜVENC YILMAZ, Nadia SEKKAI, Ioan VAN GELE, Loïc MONNIER,

**REPRÉSENTÉS** : /

**ABSENTS** : /

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

### ORDRE DU JOUR

- 1 : Election du Maire
- 2 : Détermination du nombre de postes d'adjoints au Maire
- 3 : Election des adjoints au Maire
- 4 : Lecture de la Charte de l'élu local

### Questions diverses

#### **Intervention de Monsieur Michel PERRAUD :**

*Mesdames, Messieurs, chers collègues,*

*Conformément à la tradition républicaine, et en marque de respect pour l'institution publique qu'est notre ville, il me revient aujourd'hui d'ouvrir ce conseil municipal d'installation. Ce moment solennel marque la continuité de notre vie démocratique.*

*Comme vous le savez, le 22 mars 2026 s'est tenu le deuxième tour du scrutin de l'élection municipale.*

*A l'issue des votes :*

- La liste : « avançons ensemble Oyonnax » obtient 3378 voix correspondant à 27 sièges.*
- La liste : « Tous unis pour Oyonnax » obtient 2770 voix correspondant à 7 sièges.*
- Et enfin, la liste « rassemblons-nous pour Oyonnax » obtient 516 voix correspondant à 1 siège.*

*Après ces mots d'accueil, et dans le respect des règles qui nous rassemblent, je passerai donc le flambeau à la Doyenne de cette assemblée, Marie Claire Emin.*

*Il lui appartiendra de présider la séance afin de procéder à l'élection du nouveau maire, puis se tiendra ensuite celle des adjoints, qui formeront l'exécutif municipal pour les années à venir.*

*Avant cela, permettez-moi d'adresser un message simple mais sincère.*

*Je souhaite remercier chaleureusement les Oyonnaxiennes et les Oyonnaxiens pour la confiance qu'ils m'ont accordée durant ces 18 années.*

*Cette confiance a été un véritable honneur, mais aussi une responsabilité que j'ai toujours assumée avec engagement, et détermination, au service de l'intérêt général.*

*Au moment de tourner cette page, je forme des vœux sincères pour l'avenir d'Oyonnax, des vœux de prospérité et de cohésion, dans le respect des valeurs qui fondent notre République.*

*Je vous remercie.*

-----  
Mme Catherine FOURMOND est désignée secrétaire de séance.

## **1 – ELECTION DU MAIRE**

### **Intervention de Madame Marie-Claire EMIN :**

*Mesdames, Messieurs, chers collègues,*

*En tant que doyenne de ce conseil municipal, il me revient d'ouvrir cette séance d'installation. Le mot "doyen" mérite peut-être que l'on s'y arrête un instant.*

*Parce qu'il suscite toujours quelques réactions... parfois bienveillantes, parfois un peu taquines.*

*Il y a quelques jours encore, on me glissait avec un certain humour :*

*« Ah, donc c'est toi la doyenne... c'est toi qui vas ouvrir la séance... »*

*(Je vous laisse deviner le sous-entendu)*

*Et remercie tout particulièrement mon ami Noël pour sa galanterie.*

*Rassurez-vous, ce n'est pas un titre que l'on revendique juste que vous êtes là, à cet instant particulier, désigné.*

*Ce n'est pas être "la plus âgée" au sens où certains aiment le rappeler avec malice.*

*C'est simplement être l'élue ayant la plus grande ancienneté dans cette assemblée. Nuance importante !*

*Et surtout, c'est une fonction prévue très sérieusement par nos institutions.*

*- article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales :*

*« La séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil municipal. »*

*Jusqu'à l'élection du maire- Je ne vais pas vous lire les articles dans leur intégralité, même si certains pensent peut-être que j'en serais capable.*

*Autrement dit : aujourd'hui, j'ai officiellement le droit de parler...de m'étendre un peu...en toute légitimité. Sans faire « trop long ».*

*Plus sérieusement, je veux saluer l'ensemble des membres de ce nouveau Conseil municipal.*

*La période que nous venons de vivre a été un moment important de la vie démocratique.*

*Elle a permis l'expression des idées, des convictions, et parfois des différences.*

*Et vous rappeler tout de même, un autre article du code général des Collectivités territoriales :*

- *article L 1111-13 « dans l'exercice de son mandat l'élu s'engage à respecter les principes d'égalité de fraternité et de laïcité ,*

- à exercer ses fonctions avec impartialité diligence dignité probité et intégralité »

*Aujourd'hui, donc une nouvelle étape commence : celle du travail collectif, au service des habitants d'Oyonnax qui vous ont accordée à leur représentation.*

*Place au rassemblement place au travail place à ce nouveau Conseil municipal avec une petite pensée pour nos collègues qui voguent vers d'autres projets, pour pères qui nous ont précédés et ouverts la voie*

*Nous allons maintenant procéder à l'élection du maire, conformément aux règles qui organisent notre Assemblée.*

En vertu des articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal élit le Maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

M. Laurent HARMEL est candidat à la fonction de maire.

Au premier tour de scrutin (\*) secret, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants : (\*) *Si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un deuxième tour de scrutin et, si nécessaire, à un troisième tour de scrutin à la majorité relative*

- nombre de bulletins : 35
- bulletins blancs ou nuls : 3
- suffrages exprimés : 32
- majorité absolue : 17

A obtenu :

voix - M. Laurent HARMEL : trente-deux - 32 (nombre de voix en lettres puis en chiffres)

L 2122-17, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-1 à

Vu les résultats du vote,

-M. Laurent HARMEL ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

### **Intervention de Monsieur Laurent HARMEL**

*Mes chers collègues élus d'Oyonnax,  
Chers amis rassemblés dans l'assistance,*

*A tous je veux vous adresser mes plus sincères remerciements. Vous m'avez confié la charge de maire d'Oyonnax, dès cet instant j'en mesure la portée, la responsabilité et l'honneur qui me sont donnés.*

*Je ne saurai voir là un aboutissement, au contraire ! C'est le début d'une nouvelle ambition, une de plus qui vient ajouter une pierre à ce monument que l'on nomme Oyonnax.*

*Je connais les noms illustres des maires qui m'ont précédé et je veux préserver leur héritage républicain. Chacun d'eux nous ont transmis une mémoire commune. Pour ma part, je conserve leur détermination à vouloir être, en quête du meilleur pour notre ville.*

*Dés cet instant, nous commençons à écrire une nouvelle page pour notre ville et ses habitants. Aussi permettez moi justement d'adresser mes premiers mots en tant que Maire aux habitants d'Oyonnax.*

*Je veux être le maire de toutes et tous. Je veux écouter chacun, comprendre les paroles de tous, conjuguer des singuliers pour un pluriel au service de l'intérêt général.*

*Maintenant, il est temps de faire cesser les scories inhérentes à toutes campagnes électorales. Elles divisent, c'est leur nature ! la gestion municipale elle, rassemble, c'est sa vocation !*

*Je serai donc, comme promis, un rassembleur, animateur d'une équipe engagée aux ambitions claires, capables de nous emmener tous car :*

- Nous partageons les mêmes valeurs de réussite et d'épanouissement. Nous sommes nombreux, ici comme partout dans notre ville, attachés aux vertus du travail opiniâtre.*
- Nous partageons l'envie tant individuelle que collective de voir encore notre cité et tous ses habitants prospérer, sans laisser personne au bord du chemin.*
- Nous partageons l'impérieuse volonté de donner à nos enfants un environnement serein capable de leur donner envie de se construire un avenir dans leur ville.*

*C'est bien dans cette recherche constante, de solidarité, de partenariat, d'échanges et d'innovation que nous entendons œuvrer pour tous les oyonnaxiens.*

*Plusieurs fois au cours de ces derniers mois, je vous ai partagé cette conviction que présider à l'avenir d'une ville, de notre ville, ce n'est pas imposer ! C'est comprendre et composer*

*Ainsi, je vois là, rassembler autour de moi, mes colistiers, mon équipe pour laquelle chacun d'entre vous à apporter ses talents et son expertise. Ensemble nous allons nous mettre au travail pour donner corps à nos ambitions et tenir nos promesses. La réalisation de notre projet supposera la mobilisation de nous tous. Ce ne peut être le fait d'un seul !*

*A vous tous, je vous dis merci. Merci pour votre confiance, votre adhésion. Je garderai longtemps le souvenir des heures passées à concevoir le meilleur. A envisager une ville toujours plus ouverte, dynamique et solidaire.*

*Demain, la tâche sera grande, elle sera immense même. Mais nous pourrons puiser dans ce socle qui a fait notre force pour trouver les ressources pour surmonter et dépasser les difficultés.*

*J'entends bel et bien laisser toutes les voix s'exprimer. Nous avons été soutenus par une majorité, d'autres voix se sont exprimées par ailleurs. Elles sont légitimes et doivent trouver au sein de ce conseil l'expression de leur dissonance. Je saurai écouter, je ne dis pas que j'adhérerai toujours. Mais le canal pour un dialogue constructif sera toujours ouvert. C'est un engagement.*

*Pour finir quelques mots encore pour toutes celles et ceux qui nous ont soutenus. Evidemment je ne saurai vous citer tous. Alors permettez-moi de m'adresser à Thierry Emin qui fut le président de notre comité de soutien. Aussi Thierry à travers toi, j'adresse un remerciement ému et solennel au nom de mon équipe, pour votre présence, vos signes amicaux, vos encouragements...*

*A tous les services de la collectivité, chaque agent municipal qui dans son quotidien travaille à la qualité de la vie d'Oyonnax, je veux aussi adresser un salut amical. Je connais votre engagement et depuis de nombreuses années j'en apprécie les résultats. Le maire est le chef du personnel, j'en ai bien conscience.*

*Je peux vous assurer que je saurai construire un dialogue social apaisé où chacun sera écouté.*

*Enfin, un mot pour mes proches pour qui les derniers mois n'ont pas toujours été faciles. Merci pour votre patience, votre soutien inébranlable. Merci d'avance pour les 6 ans à venir.*

*Remercier ma maman et mon papa pour m'avoir fait grandir dans un environnement aimant, pour m'avoir donné le gout de l'engagement, l'attention à mon prochain et un métier dans lequel je me suis réalisé.*

*Merci à mes 3 enfants, à leurs mamans d'avoir su construire une famille unie, complice, faisant preuve d'une patience infinie et d'une compréhension hors norme pour mes absences. Alexandre, Léa, Lily-Rose vous êtes ma vie.*

*Merci à Evelyne ma compagne, ma conseillère, mon garde-fou, ma conscience, mon amour qui depuis des mois a accepté de passer après mes engagements pour Oyonnax, encore plus remarquable quand on sait qu'elle est engagée dans la municipalité de Groissiat.*

*Chers amis, chers collègues du conseil municipal, Devenir maire, être élu d'Oyonnax, n'est donc pas un aboutissement mais un commencement.*

*C'est pourquoi, avec toute la gravité nécessaire je vais, nous allons, immédiatement nous mettre au travail.*

*Pour ma part, je le fais avec enthousiasme, je l'ai choisi ! Vous m'avez confié une mission, celle de vous réunir tous dans une communauté de destins. C'est une belle perspective, c'est un défi quotidien que je relève avec entrain.*

*La vie nous laisse le choix d'être acteur ou spectateur, j'ai choisi l'action et avec moi tous les élus qui m'accompagnent.*

*Voilà, le temps est venu pour nous d'aller de l'avant et de nous plonger dans les six prochaines années, dédiées au service des habitants et de la ville d'Oyonnax et du Haut Bugey.*

*En aparté de cette séance, juste quelques mots sur la situation de l'approvisionnement en eau. Bien que ce soit une compétence exercée par Haut Bugey Agglomération, je voulais vous donner quelques informations.*

*La conduite principale qui alimente la Ville d'Oyonnax et celles d'Arbent, Groissiat et Bellignat a cédé. Plusieurs solutions ont été déployées pour tenter des réparations mais ce sont des travaux délicats, et pour le moment les délais de réparation restent aléatoires. Il est nécessaire de rappeler que l'eau encore disponible dans certains foyers est impropre à la consommation.*

*En urgence, et pour gérer au mieux l'aspect sanitaire des événements, plusieurs sites sportifs et culturels sont fermés ce weekend, à l'exception de Valexpo ou du Centre culturel où des manifestations sont prévues. Les écoles se sont également limitées à un service minimum d'accueil ce vendredi, et les personnes vulnérables sont contactées individuellement pour les accompagner.*

*Pour le moment, vous pouvez vous rendre à la maison de l'eau Cours de Verdun à proximité de la station Total pour obtenir des bouteilles d'eau. Il ne faut pas céder à la panique, rester raisonnable dans les demandes en quantité afin d'assurer un approvisionnement durable et équitable pour tout le monde.*

*J'invite tous les administrés à bien suivre l'évolution de la situation sur les supports de communication de la Ville : réseaux sociaux, panneaux lumineux, et site Internet. Ils seront mis à jour dès que de nouvelles informations seront disponibles.*

*Je vous remercie.*

## **2 – DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS AU MAIRE**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il appartient au Conseil municipal de déterminer le nombre des adjoints, sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal (article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). Il n'est donc pas possible d'arrondir à l'entier supérieur le résultat du calcul.

Par conséquent, pour un Conseil municipal comportant 35 membres, le nombre d'adjoints ne peut excéder  $35 \times 0,30$  soit 10,5, arrondi à 10 adjoints.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-1, L.2122-2, L.2122-7, et L.2122-7-2,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

-Fixe à 10 le nombre d'adjoints au Maire.

## **3 – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder à l'élection des 10 adjoints, conformément l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que dans les Communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Monsieur le Maire précise que cette élection se fait par vote à bulletin secret.

Il appelle au dépôt des listes candidates aux postes d'adjoints.

La liste présentée est :

- Madame Corinne REGLAIN,
- Monsieur Damien ABAD,
- Madame Dominique BEY,
- Monsieur Assad AKHLAFA,
- Madame Anne BURGAUD MOREL,
- Monsieur Khalil KANDARA,
- Madame Marie-Claire EMIN,
- Monsieur Jean-Jacques MATZ,
- Madame Caroline MATHON,
- Monsieur Amaury VEILLE

Au premier tour de scrutin secret le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

- nombre de bulletins : 35
- bulletins blancs ou nuls : 3
- suffrages exprimés : 32
- majorité absolue : 17

Ont obtenu :

- Madame Corinne REGLAIN : trente-deux - 32 voix
- Monsieur Damien ABAD : trente-deux - 32 voix
- Madame Dominique BEY : trente-deux - 32 voix
- Monsieur Assad AKHLAFA : trente-deux - 32 voix
- Madame Anne BURGAUD MOREL : trente-deux - 32 voix
- Monsieur Khalil KANDARA : trente-deux - 32 voix
- Madame Marie-Claire EMIN : trente-deux - 32 voix
- Monsieur Jean-Jacques MATZ : trente-deux - 32 voix
- Madame Caroline MATHON : trente-deux - 32 voix
- Monsieur Amaury VEILLE : trente-deux - 32 voix

Madame Corinne REGLAIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 1<sup>ère</sup> adjointe,

Monsieur Damien ABAD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 2<sup>ème</sup> adjoint,

Madame Dominique BEY ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 3<sup>ème</sup> adjointe,

Monsieur Assad AKHLAFA ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 4<sup>ème</sup> adjoint,

Madame Anne BURGAUD MOREL ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 5<sup>ème</sup> adjointe,

Monsieur Khalil KANDARA ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 6<sup>ème</sup> adjoint,

Madame Marie-Claire EMIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 7<sup>ème</sup> adjointe,

Monsieur Jean-Jacques MATZ ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 8<sup>ème</sup> adjoint,

Madame Caroline MATHON ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 9<sup>ème</sup> adjointe,

Monsieur Amaury VEILLE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 10<sup>ème</sup> adjoint.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7-2 et L 2122-10,

Vu la délibération du Conseil municipal du 27 mars 2026, fixant le nombre d'adjoints au maire à 10,

Vu les résultats du vote,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

-Proclame élus en qualité d'adjoints au Maire les candidats figurant dans l'ordre de la liste,

-Invite les intéressés à déclarer accepter d'exercer ces fonctions.

#### 4 – LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l'Elu local à l'ensemble du Conseil municipal.

#### **Intervention de Monsieur Loïc MONNIER**

*Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,*

*Je veux tout d'abord adresser mes félicitations à Monsieur le Maire Laurent Harmel pour son élection, ainsi qu'à l'ensemble de la nouvelle majorité.*

*Je souhaite également saluer les agents municipaux, les élus, et bien sûr les habitantes et habitants d'Oyonnax qui font vivre notre ville au quotidien.*

*Le conseil municipal est un lieu essentiel de notre démocratie locale. Il ne doit pas être seulement un espace de décision, mais un véritable lieu de dialogue, d'écoute et de respect des sensibilités qui s'expriment dans notre ville.*

*Le résultat de cette élection mérite d'être entendu avec lucidité. Il constitue une déception pour beaucoup d'entre nous, mais il nous engage. Il nous engage à être à la hauteur de la confiance qui nous a été accordée.*

*Une voix de gauche continuera de s'exprimer dans ce conseil. Une voix constructive, responsable, mais aussi exigeante. Une voix tournée vers l'intérêt général.*

*Car une voix, ce n'est jamais rien lorsqu'elle porte des convictions, des idées, et une volonté sincère de faire avancer notre ville.*

*Dans cet esprit, nous continuerons à défendre les priorités que nous avons portées durant cette campagne : le soutien à l'emploi, à l'industrie et commerces locaux. L'accès aux soins et la santé pour toutes et tous, une alimentation de qualité et le développement de solutions locales. L'attention portée à la jeunesse, à la culture et au vivre ensemble.*

*L'engagement dans la transition écologique et le renforcement de la démocratie locale et de la participation citoyenne.*

*Cette campagne s'est déroulée dans un contexte particulier.*

*L'abstention reste un signal fort que nous devons collectivement entendre. Elle nous rappelle que beaucoup de nos concitoyens doutent, s'éloignent ou ne se sentent plus suffisamment représentés.*

*Nous avons toutes et tous une responsabilité : celle de recréer du lien, de redonner confiance et de faire vivre un débat apaisé, respectueux et utile.*

*Nous serons au rendez-vous. Au rendez-vous du travail sérieux, au rendez-vous des propositions, au rendez-vous de l'intérêt des oyonnaxiennes et des oyonnaxiens avec exigence et toujours dans un esprit de responsabilité et de respect.*

*Je vous remercie.*



*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.*

Le Secrétaire de séance



Catherine FOURMOND

Le Maire



Laurent HARMEL

